

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du mardi 15 novembre 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du mardi 25 octobre 2022, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mardi 15 novembre 2022 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, Président ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet) ;

Madame Alix CANNAMELA (SOS Bruit Paris 6^e).

3^e collège (Habitants) :

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOUT, membre suppléant.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée donne son pouvoir à Monsieur Charles FLOBERT, Président du Conseil de Quartier.

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire donne son pouvoir à Patricia AURIAU, membre titulaire.

Étaient excusés :

1^{er} collègue :

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement).

3^e collègue :

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant ;

Madame Ginette JAUREGUIBERRY, membre suppléant.



Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2022 ;
2. Résultat du vote du Budget participatif 2022 et proposition de projet pour l'édition 2023 ;
3. Information sur l'avancée des projets de végétalisation et « Embellir Votre Quartier » ;
4. Participation financière pour la location des tentes du Vide-greniers des Conseils de Quartier et bilan des dépenses des budgets du Conseil de Quartier ;
5. Point sur le recyclage des mégots et sur le groupe de travail dédié ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2022

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

2/ Résultat du vote du Budget participatif 2022 et proposition de projet pour l'édition 2023

Le Président rappelle les résultats du vote du Budget participatif 2022. Pour le 6^e arrondissement, les deux projets lauréats sont « Restaurer le patrimoine culturel et culturel du 6^e arrondissement » pour un montant de deux millions d'euros et « Des vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6^e arrondissement » pour un coût de 350 000 euros. Pour « Tout Paris », les projets « Une ville plus belle et plus propre » ainsi que « Des îlots de fraîcheur pour faire face aux canicules » ont été choisis par les Parisiens.

Laurent ALLARD porteur du projet « Les jardiniers du Jardinnet » exprime sa déception car celui-ci n'a pas été lauréat. Le Président signale que ce projet peut-être repropocé pour l'édition 2023 du Budget participatif mais peut également être étudié par le Conseil de Quartier. Laurent ALLARD ajoute que l'idée consiste à développer des activités de jardinage et de « Green Art » dans le square Gabriel Pierné pour les élèves des écoles Jardinnet et Saint-Benoit. Il précise que ce projet a un coût d'environ 70 000 euros dont 25 000 euros pour la partie jardinage.

3/ Information sur l'avancée des projets de végétalisation et « Embellir Votre Quartier »

Le Président remercie de sa présence Gwénaëlle NIVEZ, Chef de la Section Territoriale de Voirie Sud, et lui donne la parole afin qu'elle présente les points d'avancement des trois projets « Embellir Votre Quartier » pour le secteur Monnaie.



Gwénaëlle NIVEZ aborde tout d'abord celui concernant le secteur de la Seine Nord. Elle explique que cinq arbres seront plantés et une centaine de m² de végétalisation sera réalisée en pleine terre avec une serrurerie en contour. Elle ajoute que les trottoirs seront recalibrés. Les Conseillers expriment leur satisfaction d'avoir de la pleine terre et de la plantation d'arbres. Amaury de MENTHIERE souhaite savoir si l'élargissement des trottoirs s'opère au détriment du stationnement. Gwénaëlle NIVEZ répond positivement sauf pour les zones de livraisons qui sont conservées. Alix CANNAMELLA craint que des terrasses s'installent sur ces nouveaux trottoirs. Gwénaëlle NIVEZ explique qu'il n'y aura pas de possibilité de terrasse car des jardinières seront mises en place.

Concernant la rue Jacques Callot, elle explique que seront réunis des pieds d'arbres avec des jardinières. Les zones de stationnement motos seront retirées et les stations Vélib et BéliB maintenues. Elle précise que le statut de la voie reste inchangé. Elle ajoute que la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris (DAC) a confirmé le retour de la statue sur son socle ainsi que la conservation de celle représentant un pied. Le Président rappelle que le but exprimé par les Conseillers de Quartier est d'augmenter au maximum la végétalisation de cette rue afin de diminuer les terrasses et favoriser la circulation des piétons et la tranquillité des habitants.

Gwénaëlle NIVEZ présente ensuite le projet du secteur « Seine sud ». Elle explique qu'il s'agit d'un recalibrage de la rue avec un élargissement des trottoirs et un passage en zone de rencontre. Elle précise qu'il n'y a pas de possibilité de végétalisation sur cette zone à cause du sous-sol.

Le Président rappelle qu'il est prévu d'installer des potelets et souhaite que soit retenu le modèle « Champs-Élysées ».

Elle signale enfin aux Conseillers que seuls les travaux du secteur « Seine Sud » sont prévus en 2023, les deux autres seront réalisés après les jeux Olympiques de Paris en 2024.

Alix CANNAMELLA et Amaury de MENTHIERE suggèrent de rester très vigilants face aux dépassements de terrasses notamment rue de Buci.

Le Président rappelle que le Conseil de Quartier a émis le souhait d'embellir la place Saint-André des Arts entre les rues Hautefeuille et Danton à l'aide de jardinières pleine terre et questionne Gwénaëlle NIVEZ sur la faisabilité de ce projet. Elle indique qu'elle va étudier son aspect technique et rendra compte au Président. Elle précise que son financement devra provenir du budget du Conseil de Quartier.

4/ Participation financière pour la location des tentes du Vide-greniers des Conseils de Quartier et bilan des dépenses des budgets du Conseil de Quartier

Le Président rappelle que le solde du budget de fonctionnement du Conseil de Quartier est de 9000 euros moins 1750 euros de dépense dans l'aide à l'organisation du Vide-greniers de la place Saint-Sulpice. Il indique ensuite que le solde du budget d'investissement s'élève à 36 000 euros auquel il faut soustraire 2500 euros pour l'achat de la boîte à livres enfants et 1248 euros pour le renouvellement de mobilier pour l'école Saint-André des Arts ainsi que 1230 euros pour le renouvellement de celui de l'école Jardinnet.

À propos de la boîte à livres, le Président communique aux Conseillers le visuel créé à cet effet et qui

sera visible des deux côtés de la boîte. Concernant son emplacement précis, c'est-à-dire dans l'emprise de l'école Saint-André des Arts ou à l'extérieur, il indique qu'il va se renseigner auprès du service technique afin de choisir la solution la plus pertinente. Il propose ensuite d'organiser une petite inauguration sur place quand celle-ci sera installée.

5/ Point sur le recyclage des mégots et sur le groupe de travail dédié

La Coordinatrice indique que la Mairie du 6^e a prévu de conserver « Travail au Clair » pour la collecte des 78 cendriers de rue et de sélectionner « CKFD Environnement » pour le recyclage des mégots. « Travail au Clair » continuera donc de collecter les cendriers chaque semaine. Les mégots seront ensuite stockés dans un fût appartenant à CKFD, en Mairie. L'entreprise CKFD se chargera de récupérer, une fois par mois, le fût de mégots rempli.

Michel LERNOUT constate des points sensibles où l'on peut retrouver des amas de mégots de cigarettes sur les trottoirs de manière récurrente. Il souhaite trouver des solutions pour réduire ces incivilités. Le Président propose qu'il lui transmette par mail une liste des endroits problématiques afin qu'il puisse agir en relation avec les services compétents. Alix CANNAMELA propose d'y installer des cendriers de rue et demande si « travail au Clair » pourrait prendre en compte la collecte de ces nouveaux cendriers. Le Président approuve cette idée et indique qu'il va étudier ce dossier pour la prochaine et dernière séance du Conseil de Quartier en mars 2023.

6/ Questions diverses

Charles FLOBERT fait part d'une nette amélioration de la situation du passage de l'Hirondelle grâce à la pose des grilles qui viennent d'être mises en peinture et qui réduisent la présence de SDF. Il émet le souhait qu'elles puissent être fermées le soir et rouvertes le matin.

Au sujet des tags et notamment sur le mur du jardinet Auguste Scheurer-Kestner (à l'angle des rues Jacob et Seine), le Président annonce que la Direction des Espaces Verts ainsi que la copropriété ont donné leur accord pour le végétaliser. Il ajoute que la fontaine-sculpture de Guy Lartigue a été réparée. Michel LERNOUT demande comment agir face à des tags. Le Président répond qu'une société privée mandatée par la Ville répond à ce genre de demande, il suffit de les joindre par téléphone ou internet.

Patricia AURIAU indique que Delphine ESSERTEL, qui n'a pas pu être présente à cette séance, lui a fait part d'une remarque qu'elle souhaite partager : l'arrivée par le Pont Neuf du côté du 6^e arrondissement est triste, la première vision consiste en des immeubles particulièrement sales ce qui n'incite pas à entrer dans le quartier et demande si une végétalisation est possible pour améliorer cet angle de vue. Le Président répond que les réseaux en sous-sol ne permettent pas de plantation pleine terre.

Alix CANNAMELA constate que plusieurs établissements utilisent des terrasses chauffées alors que la loi l'interdit. Elle propose d'établir une liste de ces infractions. Les Conseillers approuvent cette idée.

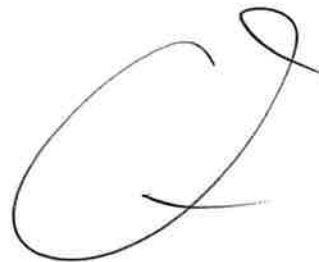


Laurent ALLARD soulève les problèmes d'urine dans les angles morts des rues du quartier et suggère d'y installer des cônes anti-urine. Le Président abonde dans son sens et indique qu'il va étudier avec les services compétents les dispositifs existants.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h.

Charles FLOBERT

Président du Conseil de Quartier

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a smaller 'F' and a final flourish.